



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 13 juin 2017 à 13 h 30 et à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont absentes, mesdames les conseillères Josée Lacasse et Mireille Apollon.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, André Turgeon, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier, M^e Camille Doucet-Côté, assistante-greffière et Melvin Jomphe, directeur de cabinet ainsi qu'André Barbeau, Luc Bard, Jean Boileau, André Bonneau, André Cadieux, Gilles Desjardins, Lucie Gagnon, Marc Gohier, Laurence Gillot, Mario Harel, Catherine Marchand et Patrick Robert-Meunier.

CAUP20170613-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

13 h 30 – Discussions sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 13 juin 2017.

Les membres du conseil, à la demande du conseiller du district, décident de retirer de l'ordre du jour l'item suivant :

3.6 Projet numéro 107007 - Dérogations mineures - Régulariser la largeur d'un accès au terrain et d'une allée d'accès - 20, rue du Panorama - District électoral de Limbour - Cédric Tessier

Les membres du conseil, à la demande de la conseillère du district, décident de retirer inclusivement de l'ordre du jour les items suivants :

4.1 Projet numéro 107799 - Avis de présentation - Règlement numéro 500-39-2017 modifiant le Règlement de plan d'urbanisme numéro 500-2005 dans le but de modifier les limites des aires de densité dans le cadre de la planification des phases 24 et 25 du développement résidentiel du projet « Village Tecumseh » - District électoral de Pointe-Gatineau - Myriam Nadeau

4.2 Projet numéro 107800 - Règlement numéro 500-39-2017 modifiant le Règlement de plan d'urbanisme numéro 500-2005 dans le but de modifier les limites des aires de densité dans le cadre de la planification des phases 24 et 25 du développement résidentiel du projet « Village Tecumseh » - District électoral de Pointe-Gatineau - Myriam Nadeau

4.3 Projet numéro 107801 - Avis de présentation - Règlement de concordance numéro 502-268-2017 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 - Créer la zone H-05-249 afin de réaliser les phases 24 et 25 du projet résidentiel « Village Tecumseh » - District électoral de Pointe-Gatineau - Myriam Nadeau

4.4 Projet numéro 107802 - Règlement de concordance numéro 502-268-2017 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 afin de réaliser la zone H-05-249 dans le cadre du développement des phases 24 et 25 du projet résidentiel « Village Tecumseh » - District électoral de Pointe-Gatineau - Myriam Nadeau

Les membres du conseil, à la demande du promoteur du projet, décident de retirer de l'ordre du jour l'item suivant :

4.12 Projet numéro 107962 - Adoption finale - PPCMOI - 330, boulevard d'Europe - Construire un nouveau bâtiment résidentiel - District électoral du Plateau - Maxime Tremblay

Les membres du conseil, à la demande du conseiller du district, décident de retirer de l'ordre du jour l'item suivant :

4.16 Projet numéro 107727 - PPCMOI - Autoriser la vente d'alcool et un bar spectacle - 321, rue Main - District électoral du Lac-Beauchamp – Jean-François LeBlanc

Demande est faite qu'une analyse du dossier soit présentée et comprenant notamment les points suivants :

- La problématique de stationnement;
- Le nombre de plaintes;
- La revitalisation du centre-ville.

Madame la conseillère Sylvie Goneau déclare son potentiel conflit d'intérêts sur ces items et déclare qu'elle ne participera pas aux délibérations et s'abstiendra de voter ou de tenter d'influencer le vote sur ces items.

6.1 Projet numéro 107985 - Règlement de concordance partielle numéro 501-37-2017 modifiant le Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 501-2005 dans le but de modifier les dispositions relatives aux documents et renseignements requis lors d'une demande de permis ou de certificat pour des constructions, ouvrages ou travaux réalisés dans une rive, le littoral ou une plaine inondable

Monsieur le conseiller Marc Carrière manifeste sa dissidence.

6.2 Projet numéro 107988 - Règlement de concordance partielle numéro 502-237-2017 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but de modifier les dispositions réglementaires concernant la protection des rives, du littoral et des plaines inondables en conformité avec les dispositions du document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement révisé 2050-2016

Monsieur le conseiller Marc Carrière manifeste sa dissidence.

6.3 Projet numéro 107987 - Règlement de concordance partielle numéro 504-5-2017 modifiant le Règlement de construction numéro 504-2005 dans le but de modifier les dispositions réglementaires concernant les mesures d'immunisation en plaines inondables en conformité avec les dispositions du document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement révisé 2050-2016

Monsieur le conseiller Marc Carrière manifeste sa dissidence.

6.6 Projet numéro 107973 - Règlement numéro 798-1-2017 modifiant le Règlement numéro 798-2016 décrétant l'imposition et le prélèvement des taxes foncières générales, spéciales et des compensations pour le budget de l'année 2017 dans le but de modifier l'échéance pour le paiement du deuxième versement des taxes foncières pour les propriétés situées en zones sinistrées à la suite des inondations 2017

Les membres du conseil consentent à l'ajout des items suivants :

- 27.1 Projet numéro 107773** - Avis de présentation - Règlement numéro 502-270-2017 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but d'augmenter le nombre maximal d'étages et créer la zone habitation H-07-133 à même une partie de la zone habitation H-07-001 autorisant certains usages commerciaux et récréatifs dans le cadre de la réalisation de la phase 3 du projet de développement « Vieux-Port » - District électoral de l'Orée-du-Parc - Mireille Apollon
- 27.2 Projet numéro 107774** - Projet de Règlement numéro 502-270-2017 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but d'augmenter le nombre maximal d'étages et créer la zone habitation H-07-133 à même une partie de la zone habitation H-07-001 autorisant certains usages commerciaux et récréatifs dans le cadre de la réalisation de la phase 3 du projet de développement « Vieux-Port » - District électoral de l'Orée-du-Parc – Mireille Apollon
- 27.3 Projet numéro** --> **CES** - Vente de gré à gré d'une partie du lot 1 105 866 du cadastre du Québec - 799, rue Jacques-Cartier - Fabrique de la paroisse de Saint-François-de-Sales - Projet de réaménagement de la rue Jacques-Cartier - District électoral de Pointe-Gatineau - Myriam Nadeau
- 27.4 Projet numéro** --> **CES** - Modifications à la structure organisationnelle - Service des finances
- 27.5 Projet numéro** --> **CES** - Modifications à la structure organisationnelle - Service du greffe

Fin du caucus préparatoire public à 15 h 05.